

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 2 JUILLET 2024

L'an deux mil vingt-quatre le deux du mois de juillet à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes de Borcq sur Airvault, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

Date de la convocation : 26 juin 2024

23 présents + 2 pouvoirs (25 votes sur 28) :

Quorum atteint (15)

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Viviane CHABAUTY, Dominique GUILBOT, Frédérique DAMBRINE, Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Jacky JOZEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER, Mattieu MANCEAU
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD, Fabrice DURAND
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT, Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU

3 pouvoirs :

- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Maryse BARIGAULT
- ✓ Alain JEZEQUEL a donné pouvoir à Dominique BARREAU
- ✓ Micheline REAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU

Excusés : Sébastien FAURE, Jacques ROY et Huguette ROUSSEAU

Monique NOLOT a été élue secrétaire de séance

=====

**MEDIATHEQUE
Projet scolaire 2024-2025**

La Médiathèque Airvaudais-Val du Thouet offre un service d'accueil au scolaire à l'ensemble des établissements du territoire, de la maternelle aux collèges depuis de nombreuses années.

Partenaire privilégié des établissements scolaires, la Médiathèque permet aux enfants de venir dans les lieux pour une visite, thématique ou non, afin de développer la lecture plaisir. Les accueils scolaires permettent de promouvoir la Médiathèque, afin que les enfants y reviennent, accompagnés par leur famille.

Le programme proposé est le suivant :

Chaque classe peut choisir un parcours/ module, composé de deux séances. Ainsi, chaque classe de maternelle et de primaire est accueilli deux fois/an à la Médiathèque.

- Considérant le projet scolaire de la Médiathèque présenté,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ▶ De valider la politique scolaire de la médiathèque pour l'année 2024-2025 telle que présentée en annexe, et notamment les cycles par thématique comme suit :
 - A destination des écoles maternelle/ Primaire, frais de transports pris en charge par la CCAVT :
 - Module PNDLL : A destination de la petite enfance et des petites sections de maternelle : *Promenons-nous dans les livres*, programme en partenariat avec le Centre socio-culturel, depuis 2006, et la médiathèque de Saint-Loup en 2023.
 - Module Art : Autour d'une exposition du musée Jacques Guidez. Exposition 2024 : *Les Trente glorieuses dans l'Airvaudais, 1945-1975*. Projet de la médiathèque : focus sur la littérature jeunesse de cette époque.
 - Module Lecture plaisir : deux séances de découverte de la médiathèque
 - A destination du collège :
 - Séance découverte de la médiathèque et de l'espace Ado, pour les classes de 6eme
 - Module Science : Autour d'une thématique scientifique (la nature), pour les classes de 5eme.
 - Autour d'un auteur ou d'une maison d'édition (*Un auteur/éditeur au collège* pour les classes de 4eme)
 - Séance thématique pour les 3eme (en cours de construction).
- ▶ De solliciter les partenaires financiers, Département des Deux-Sèvres, Médiathèque départementale des Deux-Sèvres, Région Nouvelle Aquitaine.
- ▶ D'autoriser M. Le Président ou son représentant à mettre en œuvre la présente délibération et à signer tout document afférent

Fait et délibéré, à Airvault, le 3 juillet 2024
Et ont signé le Président et la secrétaire

La secrétaire de séance,
Monique NOLOT,

Le Président,
Olivier FOUILLET,

AR-Préfecture

079-200041416-20240705-3-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 05-07-2024

Publication le : 09-07-2024

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48

Politique scolaire 2023-2024 de la médiathèque Airvaudais-Val du Thouet

1. Le programme des actions scolaires

Depuis de nombreuses années, la médiathèque propose un programme d'accueil auprès des scolaires, construit autour de thématiques. Chaque classe du territoire peut en bénéficier. Ces accueils sont accompagnés par un bibliothécaire, qui assure la construction et l'animation de la séance

Le programme fait appel à **plusieurs domaines de la culture**, tant artistiques que scientifiques. La volonté est de s'inscrire à la fois dans les programmes scolaires, tout en proposant une découverte du patrimoine culturel ou naturel du territoire. Au fil des années, **les thématiques sont construits avec des acteurs du territoire**, afin d'enrichir les parcours.

Depuis 2022, avec la première édition d'un salon du livre, portée par une association locale, les établissements scolaires ont la possibilité de recevoir un auteur au sein des classes, pour des rencontres, des ateliers d'écriture ou d'illustration, tous les deux ans.

Chaque classe peut choisir un parcours/ module, composé de deux séances. Ainsi, chaque classe de maternelle et de primaire est accueilli deux fois/ an à la médiathèque.

Les parcours sont conçus par cycle ou par thématique. Voici les axes pour l'année scolaire 2024-2025 :

- A destination des écoles maternelle/ Primaire, frais de transports pris en charge par la CCAVT :
 - o Module PNDLL : A destination de la petite enfance et des petites sections de maternelle : *Promenons-nous dans les livres*, programme en partenariat avec le Centre socio-culturel, depuis 2006, et la médiathèque de Saint-Loup en 2023.
 - o Module Art : Autour d'une exposition du musée Jacques Guidez. Exposition 2024 : Les Trente glorieuses dans l'Airvaudais, 1945-1975. Projet de la médiathèque : focus sur la littérature jeunesse de cette époque.
 - o Module Lecture plaisir : deux séances de découverte de la médiathèque
- A destination du collège
 - o Séance découverte de la médiathèque et de l'espace Ado, pour les classes de 6eme
 - o Module Science : Autour d'une thématique scientifique (la nature), pour les classes de 5eme.
 - o Autour d'un auteur ou d'une maison d'édition (*Un auteur/éditeur au collège* pour les classes de 4eme)
 - o Séance thématique pour les 3eme (en cours de construction).

Sur une année scolaire, la médiathèque réalise près de 80 accueils pour les scolaires, entre octobre et juin.

En 2023, il y a eu 75 accueils classes.

2. Conditions d'accueils des classes au sein de la médiathèque

Séances en autonomie

Il ressort, de la part de certains établissements, que deux visites au sein de la médiathèque est insuffisant pour habituer les enfants au lieu et au plaisir de lire. Il est difficile pour l'équipe de la médiathèque d'augmenter le nombre des accueils accompagnés.

Après avis de la Commission Culture, il est proposé d'ouvrir des accueils en autonomie aux classes le souhaitant. Ces accueils, sur rendez-vous, permettent aux enseignants et à leur classe de venir à la médiathèque, afin de choisir des livres sur place. L'enseignant bénéficie des locaux et des collections afin d'animer une séance. Ces séances en autonomie sont construites et animées par l'enseignant. Les éventuels frais de transport lié à ces séances seront pris en charge par les établissements scolaires.

Les RPI mixtes

Les enfants du territoire de l'Airvaudais-Val du Thouet sont scolarisés dans les établissements scolaires suivants :

- Ecole maternelle Les Corderies
- Ecole primaire Ernest Pérochon
- Ecole d'Assais les Jumeaux
- RPI St-Loup Louin
- Ecole maternelle et primaire Ste Agnès
- RPI 5 villages (Availles et Irais)
- RPI Boussais Glenay
- Collège Ste Agnès
- Collège Voltaire
- MRF de St-Loup

Deux établissements se trouve à l'extérieur du territoire de la communauté de communes et peuvent ainsi bénéficier de services de la CCAVT et la Communauté de communes du Thouarsais (RPI 5 villages et Boussais-Glénay).

Après avis favorable de la commission Culture, il est proposé de moduler l'offre scolaire de la médiathèque de la CCAVT, pour une équité des services de la CCAVT entre l'ensemble des établissements scolaires. Cela se traduit par une offre scolaire composé ainsi, à l'attention des deux RPI « mixte » :

- Une classe (composé de plusieurs niveau) peut choisir une proposition complète de deux séances à la médiathèque
- Les autres classes peuvent bénéficier d'une séance pour le plaisir
- L'ensemble des classes peuvent bénéficier d'accueil en autonomie.

AR-Préfecture

079-200041416-20240705-3-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 05-07-2024

Publication le : 09-07-2024

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48